

Le
BRIONNAIS
Sept
2019 / n°6

*Invitation à la
Promenade !*



www.ville-brionne.fr

HÔTEL DE VILLE
RUE DE LA SOIE - BP 110
27800 BRIONNE

☎ 02 32 47 32 20

☎ 02 32 46 25 61

secretariat.mairie-brionne@orange.fr



Madame, Monsieur,

C'est la rentrée : les plus jeunes ont repris le chemin de l'école et les plus grands celui du travail. C'est l'heure de la rentrée également pour votre revue Le Brionnais qui vous propose un aperçu de l'activité de notre commune sur la période estivale qui s'achève.

Au mois de mai, les nouvelles visites que j'ai effectuées à votre rencontre dans les quartiers ont été riches d'enseignements et d'échanges sur tous les sujets. Je poursuivrai bien entendu avec mon équipe ces rendez-vous de proximité afin de répondre toujours mieux à vos demandes et interrogations.

En juin, les rendez-vous culturels et patrimoniaux ont été nombreux avec notamment le premier festival BD, la fête de la musique ou la promenade historique et commémorative du bois du Vigneron au vieux donjon, mais aussi durant tout l'été avec le land'art et ses mystérieuses créatures de la Risle. Paré d'atours estivaux (fanions multicolores, flammes « Un été à Brionne » sur les mats d'éclairage), notre centre-ville a encore gagné en attractivité avec le marché déplacé rue Foch et rue du Général de Gaulle qui est largement plébiscité par celles et ceux qui le fréquentent.

Les travaux de rénovation du centre-ville se poursuivent dans les délais prévus : la place Frémont des Essarts devrait être livrée pour décembre et le reste du programme (rue de la Soie, rue de la Laine et impasse du vieux couvent) en tout début d'année 2020. Parallèlement, GRDF a entrepris le remplacement de la canalisation principale de gaz qui traverse le bourg par la rue des Essarts, la rue Lemarrois, la rue de la Soie et le boulevard Eugène Marie. Les travaux s'échelonnant sur plusieurs mois, nous veillons bien sûr auprès de l'entreprise à ce que la gêne occasionnée soit la plus limitée possible.

L'actualité du mois de juillet a malheureusement été ponctuée par les nombreux incendies qui ont touché notre département de l'Eure et en particulier à Brionne, au bois du Vigneron, où un peu plus de 7 hectares sont partis en fumée. J'ai eu l'occasion de saluer sur place la mobilisation sans faille et le dévouement des sapeurs-pompiers de Brionne, de ceux venus des quatre coins du département et même au-delà avec des renforts de Bretagne, qui ont circonscrit rapidement le feu, évitant qu'il ne se propage aux habitations proches. Ils ont été soumis à rude épreuve. En votre nom, je leur exprime une nouvelle fois ma pleine gratitude.

Sur le plan national, la rentrée sociale s'annonce, elle, compliquée. Le renchérissement du coût de la vie (hausse de l'électricité, de la facture de chauffage, du carburant) grève le budget des ménages alors que dans le même temps le pouvoir d'achat des actifs et des retraités est en berne. À cela s'ajoutent les sombres perspectives gouvernementales sur le dossier des retraites et la poursuite du démantèlement des services publics, puisqu'après la fermeture de la maternité de Bernay, le gouvernement entend supprimer la plupart des Trésoreries du département, dont celle de Brionne. Vous pouvez néanmoins compter sur ma détermination pour continuer de défendre et promouvoir des services publics de qualité et de proximité indispensables à notre bassin de vie.

Je ne saurais enfin conclure ce billet sans évoquer le départ de mon collaborateur et ami Manuel Malvasio qui, après 19 années passées à la direction des services de la ville de Brionne, rejoindra en octobre la ville de Dives-sur-Mer, pour une poursuite de carrière méritée. C'est une figure de notre cité risloise qui s'en va et qui a énormément donné, tant auprès de mon prédécesseur Gérard Grimault que de moi-même, pour concrétiser les projets des différentes équipes municipales et conduire au quotidien la politique publique de la commune au service des habitants. Qu'il me soit permis de lui exprimer ici toute ma reconnaissance pour le travail accompli dans la confiance ces deux décennies, pour les grandes qualités humaines dont il a fait montre auprès des personnels et dans ses relations avec nos partenaires institutionnels et les acteurs locaux.

Bonne lecture et bonne rentrée !

Bien cordialement,

Valéry BEURIOT,
Maire de Brionne

Sommaire

- 1 L'actu brionnaise - Cérémonies
- 2-3 L'actu agenda
- 4-5 L'actu brionnaise - Les visites de quartier
- 6-7 Dossier patrimoine
- 8 Nature à Brionne
- 9 Urbanisme
- 10-11 Voirie & travaux
- 12 Collège P. Brossolette
- 13 Land'Art
- 14 Enfance & jeunesse
- 15 Sports & loisirs
- 16 Culture & tourisme
- 17 Social & solidarité
- 18 Dossier portrait - Manuel Malvasio
- 19 L'info brionnaise
- 20 Dossier commerces
- 21 Tribune libre

Responsable de la publication : Valéry Beuriot, Maire de Brionne

Rédaction et photographies : Aurélie Lefebvre, les services de la ville et avec la participation du club journal du collège Pierre Brossolette, de Cécile Tuton Stagiaire à la mairie, de Philippe Lefevre, Président de Brionne Carrefour d'Histoire, du docteur François Guimont, de l'équipe du Club de Handball de Brionne, de l'association des commerçants ABCD et du Théâtre d'Elbeuf.

Conception : Création Comça - 07 86 52 39 44

Impression : Impact Communication - 02 32 38 80 55

LE 8 MAI

Après le défilé dans les rues de Brionne où chacun a pu se parer d'un bleuet proposé par l'Union Française des Associations de combattants et de Victimes de Guerre (UFAC) en collaboration avec l'association des parents d'élèves de l'école Pergaud, le Maire, accompagné des enfants et des autorités, a déposé une gerbe en mémoire des morts et disparus.

Lucie et Sacha, deux élèves de l'école Pergaud ont lu le communiqué de l'UFAC, puis le Maire, Valéry Beuriot, a rappelé les grands événements de cette guerre meurtrière pour se souvenir et ne pas oublier. Pour clôturer cette cérémonie émouvante, les enfants ont chanté la Marseillaise.

LE 14 JUILLET

Après le traditionnel défilé dans les rues de la ville décorées pour la saison estivale avec des fanions, Monsieur le Maire a invité chacun à se rappeler de ce jour. La cérémonie s'est poursuivie par l'inspection des troupes et des véhicules, puis par la remise des médailles aux pompiers.



LE 25 AOÛT : LA LIBÉRATION DE BRIONNE

Cette année 2019 est le 75^{ème} anniversaire de la libération de Brionne par les Canadiens. Pour se souvenir, une cérémonie était organisée avec les anciens combattants devant le monument place de l'église Saint-Denis, en présence de Monsieur le Sous-Préfet de Bernay, M. Fabien Martorana et du Lieutenant Artu, nouveau commandant de la brigade de gendarmerie au côté de Madame Binet, 1^{ère} adjointe au Maire. Un lâcher de pigeons réalisé par l'association la Colombe Brionnaise a clôturé cette cérémonie.



LA BD À BRIONNE

Durant 6 mois, Brionne s'est plongée dans l'univers des bulles, celles des BD. Déjà à Noël, de nombreux décors nous invitaient à redécouvrir Luky Luke et les Dalton, Astérix et Obélix, les Mousquetaires... En février, Céka a animé un atelier avec les enfants du centre de loisirs et également un groupe de jeunes à la médiathèque afin d'apprendre à créer sa BD.

Un concours a été organisé avec 4 catégories permettant à chacun de participer.

Ainsi, le 15 juin dernier se déroulait le 1^{er} festival de la BD à Brionne.

Ce projet est né d'une idée originale de Laurent Houdoux, Président des Petites Fripouilles qui a été mise en œuvre par les services de la ville avec la médiathèque en partenariat avec Raphaël Tanguy des éditions Varou.

Ce 1^{er} festival de la BD a accueilli 22 auteurs et illustrateurs, des libraires (BDlib, les éditions Varou, la librairie Aquabulle, le Rouge et le Noir) avec également à l'intérieur de la médiathèque des expositions, les légendes normandes, Anouki et des planches originales de F. Gomès qui a réalisé l'affiche du festival.



● Remise des prix du concours BD



● Les auteurs et illustrateurs dédicacent



Le public est venu en nombre, près de 400 personnes, pour cette 1^{ère} édition qui sera renouvelée en 2020 au regard du succès rencontré.



● François Gomès et Marcel Uderzo en pleine dédicace...

La semaine suivante, après une présence remarquée de la troupe de théâtre des Petites Fripouilles lors du festival BD, le spectacle continue sur scène...

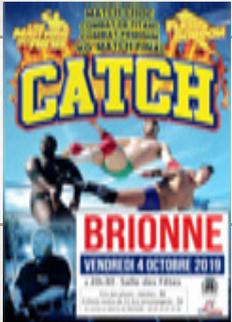
THÉÂTRE BD STORY,

Durant toute l'année, l'association « Les petites Fripouilles », en partenariat avec la ville, a conduit l'atelier théâtre avec plus de 30 enfants de la création à la réalisation jusqu'à la représentation de la pièce « BD Story » à laquelle plus de 800 personnes ont assisté. Cette cinquième création mettait à l'honneur les héros du 9^{ème} art. Mille sabords ! Le public a pu embarquer avec les personnages dans un étourdissant voyage au pays des bulles avec ses gentils à houppette blonde et culotte de golf, et ses méchants patentés. Ainsi, le spectateur a pu se replonger en enfance à travers les aventures de Tintin, le monde d'Iznogoud et Luky Luke...



AGENDA :

SOIRÉE JAZZ	<p>Vendredi 27 septembre à 20h30 à la salle des fêtes</p> <p>L'amicale laïque Le temps des cerises présente Fabien Mary Octet « Left Arm Blues & other New York Stories », considéré comme l'un des plus fins trompettistes de la scène hexagonale, doté d'une sonorité qui combine l'assurance et le lyrisme.</p> <p>Tarif 10 € et réduit à 8 € pour les adhérents, scolaires et sans emploi.</p> <p>Gratuit pour les -14 ans</p> <p>Réservations au 06 95 80 59 54</p>	
--------------------	--	---

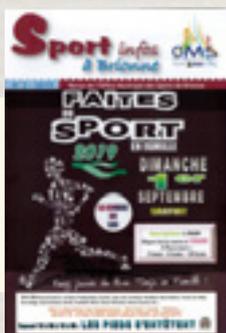
GALA DE CATCH	<p>Vendredi 4 octobre à 20h30 à la salle des fêtes</p> <p>Comme chaque année, les maîtres du ring sont de retour avec Flesh Gordon et de nombreuses surprises. Pensez à réserver à la mairie.</p> <p>Tarif adulte 8 € et réduit à 5 € pour les enfants de -12 ans accompagnés.</p>	
----------------------	---	---

LA MEL'ROSE:	<p>Samedi 26 octobre</p> <p>Course en centre-ville de 10 km, 5 km ou marche</p> <p>Cette course a pour objectif de récolter des fonds au bénéfice de la recherche contre le cancer du sein, car nous sommes tous concernés de près ou de loin. Nous avons tous dans notre entourage une mère, une grand-mère, une sœur, une tante ou une amie qui a été touchée par cette maladie. Soyons solidaire, courons !</p> <p>Renseignements au 07 86 14 86 54</p>	
---------------------	---	--

EXPOSITION DE PEINTURES ET DE SCULPTURES	<p>Samedi 9 et dimanche 10 novembre à la salle des fêtes</p> <p>organisée par l'association Au Fil des Arts pour la 7^{ème} année avec comme invité d'honneur Daniel Guilbert et plus d'une cinquantaine de peintres et une dizaine de sculpteurs.</p>	
---	---	---

LE CIRQUE THÉÂTRE D'ELBEUF AVEC LA COMPAGNIE CHEPTEL ALÉIKOUM	<p>Vendredi 15 novembre,</p> <p>la nuît du cirque, à partir de 19h, le chapiteau, sur l'esplanade de l'église Saint-Denis, est ouvert à tous pour assister à une représentation mêlant musique et cirque.</p>	
--	---	---

ANIMATIONS DE NOËL	<p>Le marché de Noël : le 7 et 8 décembre à la salle des fêtes.</p> <p>Les structures gonflables : les 27, 28, 29 et 30 décembre au gymnase G.Beuvain pour les enfants de 3 à 14 ans accompagnés</p> <p>La quinzaine commerciale : du 14 au 31 décembre.</p>	
---------------------------	---	---



INFORMATIONS

Le 3^{ème} numéro de Sport Info, réalisé par l'OMS, vient de paraître, vous pouvez y retrouver tous les clubs sportifs de Brionne avec les détails des cours d'entraînement. Il a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la ville. Des exemplaires sont également disponibles en Mairie ●

RETOUR SUR LES VISITES DE QUARTIER

Le Maire et son équipe sont allés à la rencontre des Brionnais pour échanger et débattre des sujets au plus proche des habitants. Au total, 17 visites de quartiers se sont déroulées du mardi 30 avril au mardi 21 mai 2019 permettant de rencontrer les Brionnais.

LES SUJETS COMMUNS ABORDÉS DANS TOUTES LES RÉUNIONS DE QUARTIERS SONT :

LES INCIVILITÉS ROUTIÈRES, LA SÉCURITÉ ET SURTOUT LA VITESSE...

Ce sujet avait déjà été largement abordé lors des précédentes visites de quartiers en octobre 2017. C'est pourquoi, depuis, des études de comptage du nombre de véhicules, du type (véhicule léger ou PL), de la vitesse ont été réalisées dans certains quartiers et des aménagements de sécurité ont été installés dans d'autres comme la double chicane rue Lemarrois, la fermeture de la rue des Briqueteries. Le dossier est toujours sur la table et le travail se poursuit. En effet, la Ville a lancé une consultation auprès des entreprises pour installer des ralentisseurs route de Cormeilles, rue de la Varende et route de Calleville. D'autres rues seront aménagées avec des coussins berlinois « coussins berlinois », comme pour celui de la rue Saint-Exupéry, récemment remplacé.

En complément, une étude d'aménagement complète sur la route départementale 130 (route de la Cabotière, boulevard de la République et Eugène Marie) va être lancée d'ici la fin de l'année 2019 pour à terme réaliser un aménagement intégrant les problématiques de vitesse, de stationnement, de ruissellement des eaux, de cheminement piétonnier, le vélo route et également l'entrée de ville. Du fait de la complexité et de l'importance de la voirie (4000 véhicules par jour) et du linéaire, un bureau d'étude sera missionné. Une première réunion avec les riverains s'est tenue pour présenter le diagnostic réalisé et échangé sur les solutions d'aménagement provisoire. Ils seront associés à l'ensemble de la démarche. En parallèle, le Maire sollicite régulièrement les gendarmes pour effectuer des contrôles de vitesse.

LES INCIVILITÉS ET LE VOISINAGE

Les haies non entretenues, le bois coupé et laissé dans la Risle, les dépôts de déchets, les mégots et les crottes de chien restent des sujets quotidiens d'insatisfaction et de mécontentement. Nous pouvons rappeler quelques règles de bon voisinage. Chacun se doit de :

- tailler sa haie au moins 2 fois par an
- déposer ses déchets dans les lieux dédiés,

Les feux sont interdits dans les communes de +2000 habitants et réglementés pour les habitants hors agglomération.

La rubrique Vivre ensemble sur le site de la ville rappelle la législation et en cas de conflit la police municipale peut établir une médiation.

LA QUESTION BUDGÉTAIRE : LA FISCALITÉ

Le Maire a souhaité développer et échanger directement sur la politique de modération fiscale menée par la ville et les choix budgétaires (dossier spécial du Brionnais n° 4).

LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

D'ici la fin de l'année 2020, les travaux de déploiement de la Fibre devraient débuter. Ils représentent à l'échelle de l'Intercom Bernay Terres de Normandie un total de 30 M€ d'investissement dont 9 M€ sont pris en charge par l'IBTN.

DES QUESTIONNEMENTS AUTOUR :

• du déploiement des compteurs Linky

Il a été rappelé la législation actuelle et les différents jugements suite aux arrêtés pris par certains Maires, comme dans la commune d'Alizay. Valéry Beuriot, a indiqué qu'il mènerait un débat au sein de la municipalité sur cette question.

• du changement de prestataire en adduction d'eau potable (SAEP)

Depuis le 1er janvier 2019, la SAEP a changé de prestataire de service pour la fourniture d'eau potable. STGS a pris la suite de Véolia.

Au regard des réactions positives des Brionnais, le Maire vous propose de renouveler annuellement ces rendez-vous. Pour rappel, tous les mercredis de 13h30 à 16h30 la permanence du Maire vous est ouverte sans rendez-vous.



Quartier de Valleville



Quartier De Launay



Quartier Les Essarts



Quartier de La Cabotière



Quartier de La Lune



Quartier du Coteau Duret



Quartier Centre Ville



Quartier Lemarrois



Quartier Saint Denis



Quartier Les Fontaines & La Grivelière



Quartier La Quéronnière

PROPOSITION D'UN HABITANT
Développer davantage les chemins de randonnée à partir de la base de loisirs qui dispose d'un potentiel de développement notamment touristique. Cette idée sera soumise à l'IBTN qui dispose de la compétence tourisme.



Quartier Le Quesney



Quartier La Vallée

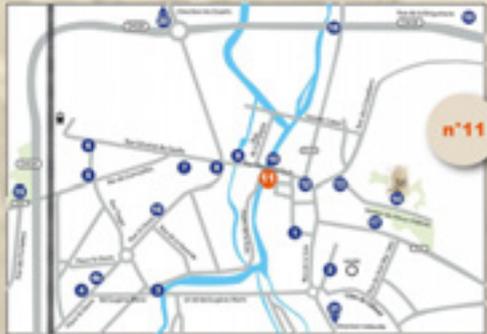
PROMENADE HISTORIQUE

En 2016, un parcours de 14 panneaux, rappelant l'histoire de Brionne à travers son patrimoine et les traces encore visibles du passé, était inauguré.

Le vendredi 14 juin dernier, ce parcours a été complété par 8 nouveaux panneaux réalisés avec les membres de Brionne

Carrefour d'Histoire (textes et iconographies) que l'on remercie pour leur passion et engagement dans la vie de la cité. Ce jour fut également l'occasion à travers une promenade organisée avec l'ensemble des amis du patrimoine de rendre hommage par la pose d'une plaque de commémoration à Jacques Paul Constant Tragin et à Arthur Hippolyte Join-Lambert pour leur legs et donation, et ce, en présence des membres des familles.

Ces panneaux jalonnent l'histoire de notre cité sur un parcours de 15,3 km au total dont 4 kms pour les 17 panneaux du centre-ville. Venez les découvrir !



Le parcours historique en 22 panneaux.

LE LEGS TRAGIN

Jacques Paul Constant Tragin est né le 2 novembre 1790 à St Pierre de Salerne. Il se domicilie à Brionne en 1847, il y décéda le 11 février 1865. Fils de Pierre Tragin avocat et de Louise Marie Catherine Françoise Lecourant, il n'exerça aucune profession particulière et se contenta de gérer son patrimoine pour vivre de ses revenus.

Passionné par l'histoire de Brionne il entreprit de collectionner des notes et documents dont une partie se trouvait dans les papiers de sa famille et ses ancêtres.

Il semble bien impliqué dans la vie sociale de l'époque puisqu'il contribua à la création du corps de musique alors attaché à la compagnie des sapeurs pompiers. Dans son testament il accordera une subvention annuelle à ces deux organisations. Il fut un temps chef de la confrérie de charité, mais démissionna de cette fonction suite à un désaccord avec le clergé. Pour son inhumation, il refusa la présence de celui-ci; en compensation et pour le rachat de son âme, il accorda, une somme de trois cents francs aux pauvres de la commune.



Avant sa mort, il obtint l'autorisation de faire construire sa tombe dans les bois du Vigneron au sommet d'un talus en terre, ancien rempart d'un camp gallo-romain.

L'originalité du personnage se remarque à l'épithaphe qu'il fit inscrire sur sa tombe :

Jacques-Paul-Constant Tragin

Né, à Salerne, le 2 novembre 1790

Baptisé le même jour.

C'est une loi que tout chacun doit suivre

Ainsi mortels je vous dis au revoir

Adieu bonjour ou bien adieu bonsoir.

Le 11 février 1865

Célibataire sans héritier direct, il lègue ses biens à la ville de Brionne, dans un testament daté du 10 septembre 1864, sous certaines conditions. La plus importante est que la ville, avec les ressources du legs, s'engage à restaurer l'église Saint-Denis pour la rendre au culte, la seconde concerne l'achèvement et l'entretien de son tombeau.

Les héritiers naturels mécontents contestèrent la validité de ce testament. Sous prétexte que le défunt n'avait plus tout son esprit au moment de la rédaction du document et qu'il ait pu se laisser influencer par son employée, ils engagèrent une procédure auprès du Conseil d'État en août 1865. La requête fut rejetée.

Par une délibération du 9 janvier 1870, la ville s'engagea à rénover la toiture de l'église Saint-Denis et à terminer les travaux du tombeau.

Les travaux de l'église Saint-Denis réalisés bien au-delà des prévisions initiales causèrent des soucis financiers à la ville et la démission du maire, Mr d'Heudières.

Le vœu de Jacques Paul Constant Tragin fut en partie respecté puisque l'église bien que restaurée ne fut jamais rendue au culte.

Valéry Beuriot, Maire de Brionne, Philippe Lefevre, Président de l'association Brionne Carrefour d'Histoire et Élise Le Roy, Adjointe au Maire en charge de la culture et du patrimoine.

Texte de Philippe Lefevre, Président de Brionne Carrefour d'Histoire



● Valéry Beuriot, Elise Le Roy avec la famille

150^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA DONATION DU VIEUX DONJON PAR ARTHUR HIPPOLYTE JOIN-LAMBERT À LA VILLE DE BRIONNE LE 27 MAI 1869



● Valéry Beuriot, Emmanuel et Marie-Cristine Join-Lambert, Elise Le Roy et l'ensemble des amis du patrimoine avec la famille du défunt

À la fin du Second Empire, les élus de la Ville de Brionne sont décidés à acquérir les ruines de l'ancien château. Lors de la séance du conseil municipal du 18 avril 1864, le Maire François Boucher expose aux membres du conseil que les ruines de l'ancien château de Brionne appartenant à Madame veuve Chrétien sont mises en vente. Il propose au conseil de faire l'acquisition au nom de la ville de la portion de terrain sur laquelle se trouvent les restes des dépendances de ce monument historique (63 ares environ).

Manifestement, la vente échappa à la municipalité. Deux ans plus tard, le 17 mai 1866, au cours d'une nouvelle séance du conseil, il était donné lecture d'une lettre en date du 10 février précédent adressée depuis Paris par Arthur Join-Lambert, auditeur au Conseil d'État « qui possède des biens importants tant sur le territoire de Brionne que dans le canton. « Dans cette lettre adressée au Conseil de Brionne, il rappelle la volonté des élus brionnais de se rendre propriétaires lors de l'adjudication du bien deux ans plus tôt, mais relève que « l'insuffisance des fonds municipaux et des souscriptions recueillis n'ont pas permis de donner satisfaction à ce désir ». Aussi se propose-t-il d' « assurer à la ville de Brionne la propriété des restes de son vieux donjon, avec une certaine étendue de terrain qui en dépend », car, écrit-il, « il importe avant tout que les débris du vieil édifice soient maintenus dans un état de parfait état d'intégrité et de protection. »

Trois ans plus tard, le 27 mai 1869, il y a donc 150 ans, Arthur Join-Lambert a acquis au prix de 5 000 francs les ruines de l'ancien château auprès de l'ancien propriétaire, un certain Adolphe Auguste Picard, arquebusier à Brionne. On apprend dans l'acte dressé par-devant Me Eugène Marie, notaire à Brionne (ancien maire de 1852 à 1859), que la propriété achetée consiste en « une portion de terre en verger, située à Brionne, contenant 63 ares et 65 centiares (...) édifiés du vieux donjon dépendant du château historique de Brionne » et qu' « au vieux donjon est adossé un bâtiment couvert en chaume, précédemment à usage de pressoir ».

Le jour même de l'acquisition, ce 27 mai 1869, Arthur Join-Lambert en faisait donation à la Ville de Brionne.

« Nous souhaitons par la pose de cette plaque commémorer cette donation faite par Arthur Join-Lambert, qui a permis que soit réalisé le vœu de la commune de Brionne de voir l'un des éléments les plus emblématiques du patrimoine historique de la cité intégrer la sphère publique afin de le préserver. Qu'il en soit remercié à travers les années. »

Extrait du discours de Valéry Beuriot, Maire de Brionne

Poursuite de la restauration des plaques de cocher

Steven Soulard a redonné ses couleurs à la plaque de cocher de l'ancienne route nationale N°138 après un travail de restauration de plusieurs semaines. La plaque a été réinstallée comme autrefois au-dessus de l'enseigne du charcutier traiteur.

Ce même jour, une plaque de rue dans la rue Lemarrois a été démontée et confiée à Steven. Le travail de restauration continue...



DES CHAUVES-SOURIS BRIONNAISES



Oreillard gris - L. Arthur
https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/60527

Pourquoi parler des chauves-souris ?

Parce qu'elles sont particulièrement fragiles et assez méconnues.

Mais aussi parce qu'elles nous sont utiles : elles se nourrissent exclusivement d'insectes. Une chauve-souris peut manger l'équivalent de la moitié de son poids en insectes en une seule nuit ! Soit plusieurs milliers de moustiques pour certaines espèces ! Elles participent ainsi à la régulation des populations de moustiques, de ravageurs de cultures... Les chauves-souris sont **des insecticides naturels, des auxiliaires des agriculteurs et des jardiniers.**

Une raison de plus pour parler de chauves-souris : ces mammifères volants appelés aussi chiroptères sont présents à Brionne, eh oui ! On compte environ 12 espèces à Brionne et 21 en Normandie. Elles chassent préférentiellement dans les milieux boisés, les prairies ou les zones urbaines pour les moins lucifuges. Elles aiment nicher dans les grottes, sous les toits, dans les cavités des arbres... À chaque espèce ses habitudes. Mais elles ont toutes au moins

deux gîtes : un gîte d'hibernation et un gîte de mise-bas.

À Brionne, on connaît deux cavités à chauves-souris, une étant sur un terrain privé. Ces grottes sont utilisées pour l'hibernation, voire la reproduction pour l'une d'entre elles.

Cependant, la fréquentation humaine peut provoquer une mortalité importante chez les chiroptères. Par exemple, pour hiberner la chauve-souris entre en vie ralentie. Cela lui permet de consommer très peu d'énergie et de tenir jusqu'au printemps, une fois les insectes en nombre suffisant. Mais si on la déränge, elle se réveille et reprend une consommation accrue d'énergie, qu'elle ne peut pas compenser par son alimentation. Elle meurt donc de faim...

Une grille sera donc mise en place par la commune devant la cavité non privée, afin de **préserver ces populations et selon l'expertise du Groupe Mammalogique Normand.** Mais cela ne suffit pas. Pour une protection globale des chauves-souris, il faudrait préserver leurs territoires de chasse, les autres gîtes et leurs routes de vol : les chiroptères utilisent des linéaires pour se déplacer (cours d'eau, haies...).



Dessin de François-Xavier LOIRET

<http://www.nuitdelachauvesouris.com/quest-ce-qu'une-chauve-souris.html>



GROUPE MAMMALOGIQUE NORMAND

Le GMN œuvre pour l'amélioration des connaissances et la protection des mammifères sauvages. Sa compétence "chauves-souris" lui permet de réaliser des inventaires, de conseiller les collectivités et les particuliers, d'intervenir lors de manifestations ... Elle a par exemple mis en place "SOS Chauves-souris !"

Site internet de l'association : <http://www.gmn.asso.fr/>



**Vous avez trouvé une chauve-souris ?
Une colonie s'est installée chez vous ?
Contactez le
SOS Chauves-souris en Normandie :
02 35 65 22 22 !**

SOS chauves-souris est un dispositif gratuit d'aide aux particuliers et aux collectivités qui se questionnent suite à l'installation de chauves-souris dans leurs maisons ou bâtiments publics. Des conseils adaptés sont donnés par téléphone ou, si le cas le nécessite, par une visite sur place. Par ailleurs, ces interventions fournissent des données précieuses quant aux effectifs et à la répartition des différentes espèces.



ENVIRONNEMENT

Grâce au travail de diagnostic réalisé par Cécile Tuton, il a été découvert ou plutôt révélé des richesses de notre biodiversité environnante. Ainsi, dans un souci de préservation de la biodiversité et de protection d'une espèce menacée, le Conseil Municipal a décidé lors de la délibération du 5 avril dernier de protéger la grotte d'hibernation des chauves-souris par la pose d'une grille adaptée. Le cahier des charges a été établi en collaboration avec le GMN.

En complément, un menuisier du service technique a fabriqué deux gîtes à chauves-souris afin de les abriter durant la saison estivale près des routes de vol ●



Vous pouvez construire un gîte à chauve-souris, consultez le livret : www.gmn.asso.fr/cpa65

GÎTE POUR LES CHAUVES-SOURIS

Fragiles petits mammifères insectivores, les chauves-souris sont des espèces strictement protégées

Contribuez à leur préservation, ne les dérangez pas !

Le saviez-vous ?

Les principales causes de diminution des populations sont :

- Le dérangement des gîtes
- La dégradation des milieux naturels
- L'utilisation de pesticides



L'AMBROISIE

L'Ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) et l'Ambroisie trifide (*Ambrosia trifida* L.) sont des plantes invasives originaires d'Amérique du Nord et capables de se développer rapidement dans de nombreux milieux (parcelles agricoles, bords de route, chantiers, friches, etc.). Leur pollen, émis en fin d'été (de juillet à octobre), provoque de fortes réactions allergiques (rhinites, conjonctivite, trachéite, asthme, etc.) chez les personnes sensibles. C'est également une menace pour l'agriculture (pertes de rendement dans certaines cultures) et pour la biodiversité (concurrence avec certains végétaux en bords de cours d'eau). Une fois qu'un pied d'ambroisie est observé, il faut rapidement l'éliminer, car il est difficile de l'éradiquer une fois qu'il est installé.

Ministère des solidarités et de la santé

L'ambroisie, appelée également herbe de la Saint Jean, herbe à poux, absinthe de pays, ambroisie à feuilles d'artémise, a été repérée en France au milieu du XIX^e siècle; elle n'a cessé de se développer, dès lors, de coloniser les lieux, plus particulièrement les sols dits « ouverts ».

Le couloir rhodanien est son creuset historique, mais aujourd'hui, toute la moitié Sud de la France est concernée par l'ambroisie qui poursuit son développement vers le Nord.



Cet été, M. François Guiemont, médecin de santé publique dans la région Rhône-Alpes est venu faire un signalement à la mairie. En effet, Monsieur Guiemont, en vacances à Brionne, découvre lors d'une promenade de l'Ambroisie dans les prairies fleuries à la base de loisirs. Les services de la ville se sont rendus sur place et ont procédé dès le lendemain à la fauche des plantes. Cette plante est classée parmi les 100 espèces invasives et dispose d'un protocole de signalement et d'éradication.

CHACUN PEUT LUTTER CONTRE L'AMBROISIE EN LA RECONNAISSANT ET LA SIGNALANT.



www.ambrosie.info

AGISSONS ENSEMBLE POUR PRÉSERVER NOTRE SANTÉ



José Moréno,
Adjoint au Maire à la voirie,
au commerce et à l'artisanat



LES TRAVAUX DE DÉSAMIANTAGE ET DE DÉMOLITION DES IMMEUBLES LES ROSES ET LES VIOLETTES

ont débuté cet été pour une durée de 20 semaines. Le coût de l'opération est de 845 640 € TTC pris en charge par la Région Normandie, Eure Habitat et l'EPFN ●

UNE NOUVELLE BALAYEUSE

Au mois de juillet, la nouvelle balayeuse est arrivée, vous avez dû la voir dans les rues de Brionne. Impressionnant avec ses balais, les herbes folles dans les fils d'eau n'y résistent pas. Montant d'acquisition 136 000 € ●



BIBLIOTHÈQUE AU CAMPING

Les jeunes de l'Outil en main ont réalisé et offert à la ville une bibliothèque pour le camping et une reproduction du blason de la Ville de Brionne en mosaïque et peinture qui sera accrochée à la médiathèque ●

RÉPARATION DU PASSAGE À GUÉ À LA BASE DE LOISIRS

Lors des inondations, en juin dernier, les pierres permettant le passage entre les deux plans d'eau avaient été pour partie descellées et emportées. Les travaux de réparation ont été réalisés cet été pour un coût de près de 5 000 € ●



LA RÉHABILITATION DE LA PLACE FRÉMONT DES ESSARTS

Les entreprises retenues pour la réalisation des travaux sont Gagneraud pour le terrassement, Valois pour les végétaux et Ineo pour l'éclairage public. La ville est accompagnée par une maîtrise d'ouvrage Viamap, afin de coordonner les entreprises, maîtriser le calendrier et accompagner la Ville dans ses décisions.

Avant de débiter les travaux, il a fallu décider l'implantation du marché durant cette période.

Le Marché déplacé

Après l'étude de plusieurs hypothèses d'implantation du marché du dimanche, durant les travaux de réhabilitation de la place Frémont des Essarts, un temps de concertation et de débat avec les commerçants et les camelots a été organisé par la Ville. Après 3 réunions et un vote à main levée, le Maire, Valéry Beuriot, a décidé d'installer le marché du dimanche dans la rue Foch et la rue du G. de Gaulle. Depuis le dimanche 9 juin dernier, une grande majorité de personnes plébiscite ce nouvel emplacement. Le cadre de la rue commerçante en linéaire séduit et invite à la promenade. Une évaluation du marché et son évolution sera conduite au fil des saisons.



Les travaux sur la Place Frémont des Essarts se poursuivent

Plus de la moitié de la place a son nouveau contour de dessiné avec les bordures, tout comme le revêtement du centre de la place qui est terminé pour moitié et ouvert au stationnement. Les enfouissements de réseaux et les revêtements sont pratiquement terminés dans la rue de la laine. Le pavage en pierres naturelles de Vire commence, traçant ainsi le cheminement piétonnier.

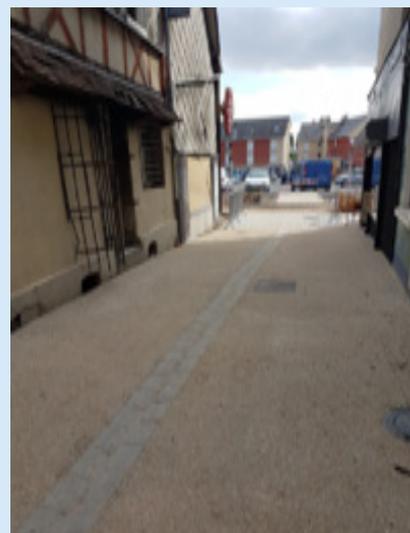
La livraison de la place est prévue pour décembre. ●



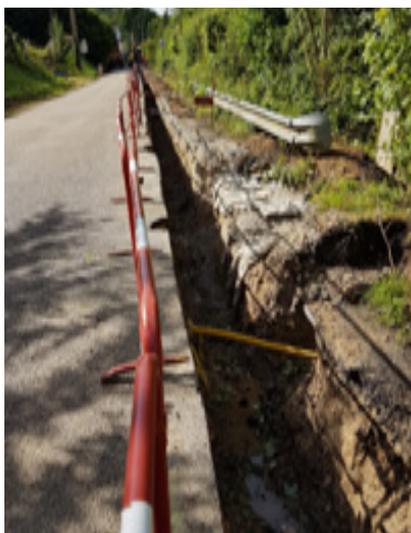
● Blocs de granit dessinant le tour de la place



● Pavage en pierres naturelles



● Rue de la Laine



TRAVAUX DE GAZ

Depuis le mois de mai, les travaux de renouvellement du réseau gaz et de terrassement sont engagés par GRDF. L'entreprise SOGEA a été missionnée pour réaliser les travaux.

Après la route des Essarts avant l'été, les travaux reprennent rue Lemarrois jusqu'à la fin octobre. Durant cette période, il sera mis en place par l'entreprise :

- un alternat par feux tricolores de la circulation du fait d'une chaussée rétrécie,
- une interdiction de stationner,
- une déviation pour les piétons sur le trottoir opposé aux travaux.

La suite des travaux comprenant la rue de la soie sera articulée avec la réhabilitation en cours de la place Frémont des Essarts.

« DOSSIER SUR LE FANTASTIQUE »

MONSTRES ET CRÉATURES LÉGENDAIRES
DE NOS RÉGIONS

Chaque région possède ses mythes et ses légendes peuplés de personnages imaginaires, de créatures et de monstres ! Des histoires fantastiques... et effrayantes racontées de génération en génération et qui envahissent encore l'imaginaire collectif... En voici une petite sélection non exhaustive.



● Entrée du collège Pierre Brossolette

Mathilde, la Dame Blanche de Mortemer

Article rédigé par Cassandra et Cybéla

L'Abbaye de Mortemer fut fondée au 12^{ème} siècle mais son rayonnement déclina sous le siècle des Lumières jusqu'au massacre des quatre derniers moines qui l'occupaient sous la Révolution. C'est à partir de ce moment que l'abbaye eut la réputation d'être hantée, notamment par la Dame blanche ... Selon la légende, ce spectre de femme serait celui de Mathilde, mère d'Henri II Planta-genêt, qui aurait été emmuré au 12^{ème} siècle par son père qui lui reprochait une vie trop dissolue. C'est elle, suivie des quatre moines tués pendant la Révolution qui, selon les croyances locales, hanterait l'abbaye et ses alentours... Toujours selon la légende, rencontrer le spectre de Mathilde porterait bonheur !



DU CÔTÉ DES ARTS PLASTIQUES

Interview de Mme CORDIER, Professeure d'Arts plastiques par LALIE ET GRÉGOIRE

Comment définirez-vous le fantastique dans l'art ?

De toute façon, l'art c'est déjà fantastique puisque c'est une représentation de la réalité qui passe par le filtre du cerveau de son créateur, donc c'est une interprétation de la réalité, donc c'est déjà fantastique à la base. Après, il y a des artistes qui sont plus axés sur le fantastique que d'autres : Léonard de Vinci. Déjà quand il imagine et dessine des machines volantes, il part dans un monde qui n'existe pas à son époque et il se crée un monde fantastique. Il y a aussi des artistes du 18^{ème} et 19^{ème} siècles qui vont beaucoup travailler sur le fantastique, notamment un artiste qui s'appelle Johann Heinrich Füssli qui va créer des scènes un peu fantastiques, un peu sombres, un peu cauchemardesques ou Francisco Goya avec par exemple Saturne dévorant ses enfants.

D'ailleurs, dès l'Antiquité, avec la mythologie et ses créatures qui n'existent pas, on est déjà dans le fantastique. Et les artistes n'ont fait que reprendre les textes de l'Antiquité. Et puis dans le monde contemporain, il y a plusieurs artistes qui travaillent aussi sur l'idée du fantastique, comme Joan Fontcuberta qui crée des êtres qui n'existent pas et il nous fait croire à leur existence en les mettant en scène dans des photographies en noir et blanc. Le fantastique, c'est donc une manière de réinterpréter la réalité et de lui apporter une dimension supplémentaire, quelque chose qui n'existe pas...

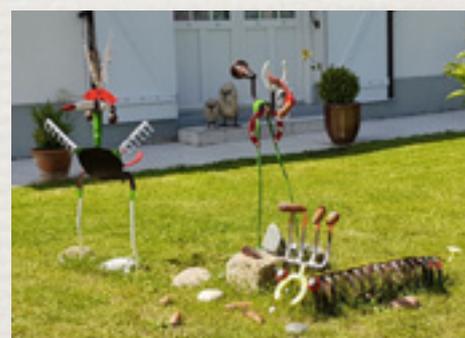
SOUS QUELLE FORME CE THÈME PEUT-IL ÊTRE ABORDÉ DANS LES PROGRAMMES ?

Au travers de la narration, quand on crée des histoires visuelles. En travaillant sur des objets : on fait des détournements d'objets en les faisant passer pour autre chose que ce qu'ils sont. Quand une brosse à dents se transforme en éléphant, quand un pinceau se transforme en personnage... tout cela devient du fantastique. On peut le travailler également dans le rapport au spectateur, quand on joue avec le regard du spectateur et qu'on l'entraîne dans un univers. C'est ce qu'on appelle des Installations. Elles peuvent nous donner des ambiances assez fantastiques. On va pouvoir travailler avec de la lumière, des formes, des couleurs, des ambiances sonores.

LE LAND 'ART EN 2019 : « LES MYSTÉRIEUSES CRÉATURES DE LA RISLE »

Le Land'Art est une tendance de l'art contemporain utilisant des matériaux de la nature ou de récupération. Ce sont des œuvres éphémères. Le projet de Land'Art vise à développer un projet artistique commun aux Brionnais, à fédérer les bonnes volontés en sensibilisant tout un chacun à l'écologie et à la préservation de la nature.

Différentes créatures sont apparues dans les massifs et les espaces publics de la ville, réalisées par les associations, les habitants, les établissements scolaires (les écoles maternelles et élémentaires et les collèges P.Brossolette et Jeanne d'Arc à Bernay), l'école de musique et les commerçants. Certaines créations sont sonores et d'autres de petites tailles que vous pouvez découvrir à la médiathèque jusqu'à la fin de mois de septembre.



Un livret avec l'ensemble des créations sera remis à chacun des participants, pour se souvenir de ces installations éphémères sensibilisant à la protection de l'environnement et de sa biodiversité dans une démarche artistique.



VOYAGE DES CM2 À L'ÎLE D'OLÉRON

Grâce à la mobilisation des parents d'élèves et des enseignantes durant toute l'année, tous les élèves de CM2, avec l'aide du comité des fêtes, de l'union commerciale et avec le soutien logistique et financier de la Ville, sont partis 5 jours à l'île d'Oléron découvrir d'autres paysages (les marais salants, des parcs à huîtres) visiter l'Aquarium de La Rochelle, un navire, s'initier au char à voile, au cerf volant.. Une semaine riche en apprentissages et en souvenirs ●



LE 24 MAI AU STADE : 4^{ème} TOURNOI SCOLAIRE

organisé par le club de Bionne Handball en partenariat avec l'éducation nationale et le comité de l'Eure de handball. Près de 500 élèves de 10 écoles primaires se sont retrouvés pour cette nouvelle édition. Répartis sur 2 pôles (un pôle CM et un pôle CE), c'est en tout 480 matchs qui se sont enchaînés, arbitrés par une centaine d'élèves du collège Pierre Brossolette. Les classes, les élèves et les arbitres ont tous été récompensés pour leur engagement ●

Les écoles de Brionne,
Berthouville, Bretigny,
Authou, Pont-Authou,
Glos sur Risle,
St Paul de Fourques,
Tilleul Othon,
Fontaine la Sorêt
et St Léger de Rotes



COUPE DES CM2 : LE 4 JUIN À LA BASE DE LOISIRS

Tous les élèves de CM2 de l'école Louis Pergaud ont participé à un challenge sportif avec plusieurs épreuves, de canoë ou encore de course d'orientation... la classe qui a remporté la coupe cette année est celle de Mme Godefroy. Le trophée de la ville de Brionne sera remis en jeu tous les ans. Félicitations à tous les élèves qui ont reçu leur diplôme de la pagaie blanche ●



LE CENTRE DE LOISIRS ET LES CAMPS DE VACANCES...

Cet été, les séjours étaient organisés à Clécy, au centre équestre de Bourgtheroulde et à la base de loisirs de Brionne. Partir en colo... c'est l'occasion d'apprendre à vivre en communauté, mais aussi de découvrir et pratiquer des activités sportives comme l'escalade, le canoë, l'équitation et aussi de s'amuser à travers des activités plus ludiques...



Le programme pour l'automne se prépare et sera téléchargeable sur le site de la Ville et bientôt disponible au service jeunesse ●

Jean-Noël Douville,
Adjoint au Maire aux sports,
aux associations, à la base de Loisirs
et aux animations.



KARATÉ

Le 31 mars, le club de Karaté de BRIONNE a reçu au dojo dans le cadre d'un stage de Karaté défense organisé par le Comité Départemental Karaté de l'Eure sous la direction du président Patrice THILLIEZ et du directeur technique

départemental Frédéric VILAIN le Haut gradé Fédéral Serge SERFATI 8^{ème} DAN, ancien champion d'Europe de kumité (combats) 1986, médaillés d'argent aux jeux mondiaux en 1985 et médaillé de bronze en 1984. Le stage avait comme thème le karaté défense. Un stage intense de 3 heures qui a permis à la trentaine de karatékas de tous niveaux et de différents styles venus de toute la Normandie de travailler un karaté applicable dans toutes situations. La trentaine de participants ont été ravis de vivre ce stage enrichissant dans une très bonne ambiance qui s'est terminé avec plein de sourires sur les visages. Un grand merci à Serge pour ce partage de savoir et de gentillesse.

Le club de Karaté do de Brionne compte parmi ces membres deux gradés au grade de 3^{ème} DAN. C'est un évènement assez rare surtout dans la même saison. M. Thierry Laisney et M. Jean Lemasle ●



LE TENNIS DE TABLE FÊTE SES 70 ANS

Le 15 juin dernier, le club de Tennis de Table de Brionne avait organisé une démonstration avec deux joueurs évoluant en Nationale 2 : Malin Plotuna, numéro 198 national de l'Entente Saint Pierraise et Li Young, numéro 234 national du Havre ATT.

Ce fut également l'occasion pour le Maire, Valéry Beuriot et son adjoint Jean-Noël Douville de rendre hommage à Michel Allard pour son engagement au long cours dans la vie associative ●

DU CÔTÉ DE LA BASE DE LOISIRS



Finale Régionale de Canoë, le 15 juin

130 jeunes sont venus défendre les couleurs de leur département à travers 3 épreuves. C'est dans une ambiance conviviale et festive que tout le monde s'est retrouvé sur ces deux jours.

Le classement est le suivant : 1^{er} Le Calvados, 2^{ème} L'Eure, 3^{ème} La Manche, 4^{ème} L'Orne et le 5^{ème} La Seine-Maritime

La « Faites du Sport », le dimanche 1^{er} septembre, a rassemblé de nombreuses associations brionnaises et le public était au rendez-vous pour préparer la rentrée sportivement et en musique avec un concert à 16h « les pieds s'entêtent ».



● Le matin, la remise des médailles après la course du lac.



● Concert de Balbazar, le 28 juillet



Un grand merci aux bénévoles des clubs qui ont permis l'organisation de ces journées ●



FÊTE DE LA MUSIQUE

Ce 21 juin 2019, le soleil était au rendez-vous et le public aussi pour cette nouvelle édition de la fête de la musique. Durant toute la journée, les représentations se sont succédées. L'après-midi dans le parc de la maison de Lorraine avec les écoles où les parents, les amis et les passants ont pu apprécier le spectacle. C'était également une année particulière pour Marie, intervenante musicale depuis de nombreuses années auprès des enfants pour leur faire découvrir et les éveiller à la musique. Les enfants l'ont remerciée avec des fleurs et des acclamations pour son départ à la retraite.

Vers 20 h, place à la déambulation avec MELEKEDON et Country Dans'Eure, au rythme des percussions et des bottes, le public a suivi dans le centre-ville la prestation, pour prendre place ensuite autour des tables dressées dans la rue Foch pour l'occasion. Puis, dans la soirée, les scènes se sont ouvertes, au Petit-Pont, sur la place du Chevalier Herluin avec Swing 276 et Stan the Flasher et également une soirée karaoké à l'auberge du Vieux donjon ●



● L'après-midi dans le jardin de la maison de Lorraine.



LA MÉDIATHÈQUE

Zoom sur le numérique et les nouvelles technologies.

Un café parent a été organisé en mai en partenariat avec les établissements scolaires (école, collège et lycée) de Brionne afin de partager un moment pour découvrir et débattre des questions liées aux écrans dans notre vie quotidienne. Un rendez-vous trimestriel sera

proposé dès la rentrée de septembre au regard de l'intérêt de la thématique.

Dans le prolongement, le **mercredi 2 octobre**, dans le cadre de la semaine du numérique organisée par la CAF, la médiathèque propose une journée spéciale pour découvrir des équipements, comme le casque de réalité virtuelle, mais aussi des activités originales telles qu'un rallye numérique dit aussi escape game avec les centres de loisirs...

Les rendez-vous de la médiathèque reprennent : les ateliers informatiques, les cours d'anglais, le parler Normand, l'Éveil au livre, Chouette les histoires...

Mercredi 30 octobre : Spectacle « la Vache en maillot d'bain » par Laurent Touceul à la Médiathèque, Venez nombreux ! ●

Pour tout renseignement contacter la médiathèque ou rendez-vous sur le site de la ville pour avoir le détail du programme d'activité et d'animation.





LA FÊTE DES MÈRES

Comme tous les ans pour la traditionnelle fête des Mères, le Maire a convié les mamans de l'année ainsi que les mères de famille médaillées pour partager un moment de convivialité et leur offrir un bouquet de fleurs.



PRÉPAREZ-VOUS POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE LE CCAS VOUS APORTE DES AIDES POUR :

LES TRANSPORTS SCOLAIRES, avec une prise en charge financière complète de la maternelle jusqu'au collège et pour les lycées à hauteur de 50 % du montant de la dépense.

Documents à fournir : justificatif de paiement, justificatif de domicile, RIB et une copie du livret de famille si le nom de l'enfant est différent du RIB

LES FOURNITURES SCOLAIRES ET ÉQUIPEMENTS, un chéquier d'une valeur de 30 € sur présentation des documents vous sera remis pour vous permettre d'acheter des fournitures scolaires et/ou l'équipement sportif de votre enfant inscrit dans un collège.

Documents à fournir : Certificat de scolarité et justificatif de domicile ●

LE TICKET SPORT OU CULTURE

Depuis 2011, la municipalité propose une aide de 15€ aux jeunes Brionnais pratiquant une activité sportive ou culturelle.

Les conditions : avoir -18ans et habiter Brionne depuis plus de 6 mois. ●



Ma Commune Ma Santé
La solution santé mutualisée

LA MUTUELLE COMMUNALE

Après une consultation des Brionnais par le biais de questionnaires, le projet de créer une offre collective de complémentaire santé se poursuit. Une première réunion de présentation du dispositif « Ma commune Ma santé » est organisée en septembre auprès d'une centaine de personnes inscrites dans la démarche.

Si vous êtes intéressés contacter le CCAS au **02 32 47 36 26** ●



FESTIVAL AU COEUR DE LA FAMILLE

Le CIAS de l'Intercom Bernay Terres de Normandie en partenariat avec les associations et villes du territoire organise la seconde édition du Festival au cœur de la famille du 1er au 12 octobre.

De nombreuses animations seront proposées dans différents lieux, dont Brionne. Comme à la médiathèque, le mercredi 2 octobre, une journée autour du numérique et des nouvelles technologies est organisée.

Le programme complet sera téléchargeable et disponible en mairie. ●



Le départ de Manuel Malvasio, Directeur général des services (DGS)

Manuel Malvasio, Directeur général des services de la ville de Brionne a souhaité relever un nouveau défi après 19 années d'engagement et part exercer les mêmes fonctions dans une commune de 6 000 habitants sur la côte normande.

Les missions du DGS :

Sous l'autorité du Maire, le DGS est le chef d'orchestre de tous les services municipaux.

Ses objectifs sont de mettre en œuvre le programme établi par les élus et de veiller à la fois que tous les services s'impliquent dans la réalisation des objectifs fixés tout en s'inscrivant dans le cadre réglementaire, juridique et financier pour permettre la réalisation des actions.

Il est le garant de la légalité des actes et de l'accès de tous les citoyens au même service.

Il encadre l'ensemble des chefs de service. Chaque DGS a sa méthode pour conduire l'administration, Manuel Malvasio a toujours mis l'humain au centre. Dans le domaine de la gestion du personnel, c'est permettre à chacun de trouver l'équilibre entre ses fonctions et sa vie familiale, son désir de promotion et de déroulement de carrière.

La relation au Maire : Un binôme privilégié avec le DGS

« Je tiens à remercier Gérard Grimault et Valéry Beuriot avec lesquels le travail a été conduit en toute confiance. Ma mission a été facilitée, car il s'agit de deux Maires constructeurs et visionnaires qui ont permis au cours de ces 20 ans de profondément modifier l'image de la ville et de moderniser les équipements et le cadre de vie des habitants. »

Les grands projets menés :

- La médiathèque qui a fait longtemps l'objet de sarcasmes, alors qu'aujourd'hui elle n'est plus contestée ;
- La base de loisirs, son développement et sa rénovation ;
- La rénovation du centre-ville et sa poursuite aujourd'hui avec la place Frémont des Essarts ;
- La rénovation de l'habitat, avec la Siloge dans la Vallée, le lotissement de Callouet, de la Côte Rouge, la résorption des friches industrielles, les logements rue Neuville. C'est-à-dire permettre un accès au logement pour tous dans des conditions dignes et un cadre de vie de qualité.

Le rôle des élus a été prédominant et a permis d'engager des projets fédérateurs et innovants.

Durant ces 19 années, j'ai été confronté à de nombreuses situations... parfois comiques, d'autres, ubuesques... c'est la richesse des relations humaines et sa diversité qui donnent tout son charme à la vie en société.

« Brionne est ma ville de Cœur »



● Manuel Malvasio en visite de quartier avec des habitants.



● Le lundi 2 septembre, rentrée des classes à l'école Pergaud. Valéry Beuriot, Manuel Malvasio et l'équipe du service jeunesse de la ville.

LES TRAVAUX D'INTERMARCHÉ

Le projet d'extension du parking d'Intermarché a débuté en mai dernier et se finalise actuellement par la végétalisation des bordures.

Les objectifs sont de créer :

- 70 places de stationnement supplémentaires
 - 2 abris de chariots
 - 2 places de parking avec une borne électrique pour recharger les véhicules
- Il s'agit de la première étape d'un projet de plus grande ampleur visant également l'extension du centre commercial ●



RÉFÉRENDUM D'INITIATIVE PARTAGÉE (RIP)

Le référendum d'initiative partagée est une procédure qui permet à une proposition de loi, présentée par un cinquième des membres du Parlement (185 parlementaires), d'être inscrite à l'ordre du jour des assemblées si elle est soutenue par 10 % des électeurs.



248 députés et sénateurs ont présenté une proposition de loi visant à **affirmer le caractère de service public national l'exploitation des aéroports de Paris**. Le Conseil constitutionnel a jugé la proposition de loi conforme aux règles d'organisation d'un RIP. **La consultation auprès des citoyens a débuté depuis le 13 juin et se clôturera le 12 mars 2020**. La proposition de loi doit recueillir le soutien d'au moins 4 717 396 électeurs, soit un dixième du corps électoral national pour être examinée par les Assemblées. À défaut dans les 6 mois suivants, le Président de la République soumettra la loi à référendum.

Cette proposition de loi référendaire donne la possibilité au peuple français de se prononcer quant à l'affirmation du caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris, ce qui aura pour conséquence de rendre impossible leur privatisation.

Pour participer, il vous suffit d'avoir votre carte d'électeur et de vous connecter sur www.referendum.interieur.gouv.fr ou de venir à l'hôtel de ville, un poste informatique est mis à votre disposition. En tant que chef-lieu, Brionne a été désignée pour mettre en place ce service sur le territoire en proximité ●

LA FÊTE DES VOISINS

Le mois de mai est traditionnellement celui des fêtes des voisins qui se poursuivent durant l'été.

À Brionne, cinq quartiers (les Essarts, les Fontaines, la Quéronnière, rue d'Oc et de la Mèche, rue de Fontenelle et Voltaire) organisent tous les ans un repas permettant aux voisins de se rencontrer et de partager un moment convivial ●



LA POLICE MUNICIPALE A DÉMÉNAGÉ

Les bureaux de la police municipale sont depuis la mi-août au 2^{ème} étage de l'hôtel de ville. Le numéro de téléphone reste inchangé 02 32 47 32 27

police-municipale.mairie-brionne@orange.fr

AGENCE IMMOBILIÈRE : www.Immonormandie.fr

42 rue du M. Foch - 02 32 46 29 00

M. Gosseaume est le nouveau gérant de l'agence Immo Normandie depuis le 1er juin 2019. Après un Master en Immobilier et avoir travaillé au Havre et à Rouen, M. Gosseaume a souhaité s'installer comme indépendant. 2 années de recherche ont été nécessaires pour trouver ce cabinet à Brionne. Dès son arrivée, il constate que le site internet est ancien et commande une refonte complète. C'est avec Cédric Lejeune, Brionnais, que le travail débute. « Autant faire marcher l'économie locale », explique le gérant. Les objectifs de cette refonte sont une meilleure ergonomie simple et épurée et le développement d'outils de gestion permettant de faciliter le quotidien des salariés.

- Quelques chiffres : 2 salariés, 90 biens à vendre et 6 biens à louer

Le nouveau site sera mis en ligne en septembre.

CRÉATEUR DE SITE INTERNET ET APPLICATION WEB : M. LEJEUNE

contact@ik-digital.fr

Cédric Lejeune est un professionnel du web, indépendant, depuis 2007 et installé à Brionne depuis 2016. Spécialisé dans la conception et création de sites web, son expérience s'est faite dans des domaines tels que l'immobilier avec Immo Clé notamment ou encore les pizzérias, près d'une trentaine de créations de sites internet ●



● M. Gosseaume et M. Lejeune



K'EURE METISSE : UNE RENCONTRE UN PROJET

6 place Chevalier Herluin - 09 75 27 13 91

contact@ik-digital.fr

Ce commerce est né d'une rencontre entre Water, le propriétaire des murs et Emilie, habitante de Brionne. L'inauguration de K'eure Métisse s'est faite au rythme de la musique invitant à la danse devant la vitrine et attirant les passants à découvrir ce nouveau commerce. Il propose une gamme de vêtements provenant directement de Côte d'Ivoire et s'inscrit dans la filière du commerce responsable et équitable. Le rayon homme, jusqu'alors peu pourvu, développe son offre pour cette rentrée ●



LA BELLE BROCANTE

34 rue du M. Foch
Bijoux anciens, argenterie, verrerie, jouets anciens, petit mobilier, luminaires... ●



PUB SAINT-DENIS

6 bis rue Saint-Denis
Dominique Duhamel et Patricia Guillot ouvrent un bar à bières le 14 septembre. Ce nouveau pub proposera également de la petite restauration, organisera des concerts, des diffusions de matchs et également des soirées à thème avec repas sur réservation. Ce lieu se veut familial et ouvert ●



ÉPICERIE

8 rue Lemarrois
Prochainement une nouvelle épicerie va ouvrir ses portes ●

GROUPE DU RENOUVEAU POUR BRIONNE

Mesdames, messieurs, chers BRIONNAIS(ES);
À la fin de cet été, les travaux de la place Frémont des Essarts restent une préoccupation pour les Brionnais dans la gêne quotidienne pour la circulation et le stationnement. Les derniers événements à Brionne vont nous valoir une fin d'année des plus intéressantes. Le départ surprise de Mr Malvasio DGS de la mairie depuis 19 ans a provoqué quelques réactions des plus surprenantes et égocentriques; son remplacement inéluctable va-t-il déboucher sur une réorganisation des services et certaines économies nécessaires au rétablissement d'un budget moins dispendieux pour notre ville. Les problèmes de sécurité routière soulevés par les habitants des entrées principales de la ville (Valleville, route de Pont-Audemer, quartier des Fontaines, côte du Neubourg) ainsi que les infractions au cœur de la ville (par exemple les poids lourds empruntant des voies qui leur sont interdites) vont-ils voir une action effective des autorités compétentes (préfectorales, départementales, municipales); la mise en place de la vidéo surveillance et l'embauche d'un troisième policier deviennent des priorités à brève échéance. Les projets d'aménagement et de parking dans les rues Lemarrois et Campigny, de l'acquisition du site « SIM » vont engager de nouvelles dépenses (sous réserve de subventions) qu'il faudra maîtriser et étaler dans le temps sous peine de voir notre endettement en cours de diminution reprendre une courbe d'augmentation. Bon courage à tous les Brionnais pour la rentrée. Il sera alors le moment de se préparer pour l'année 2020.

Pour Le renouveau pour Brionne : Ch. DELAMARE

BRIONNE À VENIR

Pas de contribution

LISTE "AGIR AUTREMENT POUR BRIONNE"

Durant ces mois d'été, nous avons poursuivi notre porte à porte commencé en avril 2018 et nous avons beaucoup partagé et échangé sur la politique de notre ville. Nous vous remercions de votre confiance et de votre accueil. Vous nous apprenez énormément de choses. Sachez que notre programme se fera au plus près de vos besoins, que nous rencontrerons tous les Brionnais et les Brionnaises (déjà plus de 1000 foyers vus) et que vos remarques et réflexions nous sont très utiles.

Un maire se doit d'être au plus proche de ses concitoyens. Brionne vous appartient et mérite beaucoup mieux.

Coup de théâtre cet été à la mairie de Brionne. En effet, Monsieur Malvasio, directeur des services généraux depuis 19 ans, quitte son poste à 6 mois des prochaines municipales ! C'est un véritable abandon, car il faut savoir que Monsieur Beuriot est toujours accompagné par ses 2 cadres A lors de ses diverses réunions... Pour rappel, un coût de près de 150 000 € (salaires et charges). Présent partout, très impliqué au parti communiste, Monsieur Malvasio est en réalité le Maire de notre ville.

Mais de quoi a-t-il peur pour quitter le navire ? Monsieur Beuriot va se sentir bien seul...

Nous remercions très sincèrement nos soldats du feu pour leur courage et leur dévouement, lors des diverses interventions provoquées par la canicule et la sécheresse.

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous suivre sur notre blog

<http://martinegoetheyn.over-blog.com/>

ENSEMBLE POUR BRIONNE

La rénovation de notre centre-ville se poursuit afin de rendre le cadre de vie encore plus attractif pour les Brionnais, pour l'activité des entreprises, des commerçants et des artisans. Nous nous réjouissons d'ailleurs de la reprise récente de plusieurs commerces et de l'extension prochaine de l'Intermarché qui est un élément moteur pour l'ensemble de l'activité commerciale de Brionne.

De même, la décision du maire, après une large concertation, de déplacer le marché dominical sur l'artère principale va également dans le sens d'une plus grande attractivité et semble faire l'unanimité.

Parmi les bonnes nouvelles de cette rentrée, notons la concrétisation du projet d'une offre collective de complémentaire santé en direction des Brionnais intéressés. Les 32 logements SECOMILE de la rue du général de Gaulle, principalement à destination des personnes à mobilité réduite, sont en bonne voie et devraient être livrés en tout début d'année 2020. Enfin, nous souhaitons à M. Malvasio, notre directeur général des services de la ville, plein succès à Dives-sur-Mer où il a souhaité donner une nouvelle impulsion à sa carrière.

Les membres de la majorité municipale « Ensemble pour Brionne ».

Le Cirque s'installe à Brionne du lundi 7 octobre au dimanche 17 novembre

La compagnie Cheptel Aleïkoum plante son chapiteau sur l'esplanade de l'église Saint-Denis en partenariat avec le Cirque Théâtre d'Elbeuf.

Le Cheptel Aleïkoum est un collectif artistique issu de la quinzième promotion du Centre National des Arts du Cirque de Châlons-en-Champagne. Le projet du Cheptel Aleïkoum se fonde sur le collectif et ce qu'il amène en termes de multiplicité de points de vue, de sensibilités et d'univers artistiques.

Depuis 2001, le Cheptel Aleïkoum a produit 13 spectacles et débute la création du 14^{ème} « (V)ivre » en s'installant pour cette première résidence durant 6 semaines auprès et avec les Brionnais ●

**Avec un temps fort le : Vendredi 15 novembre à 19h
sous le chapiteau LA NUIT DU CIRQUE**



**Cheptel : [ensemble du bétail]
comme l'ensemble des identités, des
désirs, des points de vue différents
réunis dans un même groupe.
Aleïkoum : [à tous] pour signifier
l'ouverture de ce groupe et son
désir de partage.**

Ce projet a été proposé par le Cirque Théâtre d'Elbeuf et réalisé en partenariat avec la Ville de Brionne, le Lycée Boismard et l'Intercom Bernay Terres de Normandie ●



HÔTEL DE VILLE
RUE DE LA SOIE - BP 110
27800 BRIONNE

☎ 02 32 47 32 20

☎ 02 32 46 25 61

secretariat.mairie-brionne@orange.fr

www.ville-brionne.fr

